

# PROJET DE REORGANISATION DE LA SNC L'ÉQUIPE

## Analyse et réflexions d'Info'Com-CGT

- **Imposons ensemble une contre-expertise sur l'état du groupe Amaury!**
- **Refusons le plan de licenciement des 46!**
- **Revendiquons la mise en place d'une véritable évolution professionnelle!**
- **Développons le groupe L'Equipe sur tous ses médias et avec tous ses salariés!**

**Info'Com-CGT a pris connaissance des documents fournis par la direction.**

**La solution la plus à même de garantir un avenir professionnel pour l'ensemble des salariés de la SNC L'Equipe se décline dans le cadre d'une GPEC. La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences contrecarre la mise en œuvre d'un PSE et l'éventualité de tout départ contraint. Pour notre avenir et nos emplois imposons une expertise contradictoire, menée par un cabinet nommé par le Comité d'entreprise sur la situation du groupe Amaury.**

**Nous vous livrons ici le contenu de nos réflexions que nous souhaitons voir étudier, entre autres, par le cabinet d'expertise.**

## **COMPTE DE GESTION DE LA SNC L'EQUIPE**

Quel est le montant du reversement de la SNC L'Equipe à la Holding ?

Quelle quote-part est reversée par la SNC L'Equipe pour ses travaux d'impression ?

## **INVESTISSEMENTS RÉALISÉS PAR LE GROUPE AMAURY**

Postulat : les quotidiens du groupe ont été bénéficiaires pendant de longues années.

Quelle utilisation de ces bénéfices en terme d'investissements ?

Quelles sont les acquisitions hors presse (Futuroscope, société de capital risque, sites en ligne, sites de jeux...) réalisées par le groupe Amaury depuis quelques années ?

Quelle est la situation financière de ces nouvelles acquisitions ?

En cas de bénéfices, existe-t-il un reversement pour les quotidiens du groupe afin de favoriser les investissements liés au numérique (TVHD, web, plurimédia...)?

La SNC L'Equipe finance-t-elle d'une manière ou d'une autre L'Equipe 24/24 ?

## **INCOHÉRENCE DANS LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS**

CA Groupe L'Equipe : 161,1 M€

CA SNC L'Equipe : 191,3 M€

Ces chiffres voudraient-ils dire que Presse Sport, L'Equipe 24/24, PSI, L'Equipe Prod, *Journal du Golf* seraient déficitaires de 30,2 M€ ?

## **PLAN SOCIAL DANS LE GROUPE AMAURY**

Groupe Le Parisien : 41 départs  
pour un CA de 167,5 M€ (en 2011)

Groupe L'Equipe : 46 départs  
pour un CA de 161,1 M€ (en 2011)

Constat : facture sociale plus importante dans le groupe Equipe que dans le groupe Parisien. Facture sociale supportée par la SNC L'Equipe et plus particulièrement par *France Football*.

## **PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA SNC L'EQUIPE**

Collaborateurs en CDI au 31/08/2012 : 490

Age moyen : 45 ans

Proportion femme/homme :

26 % de femmes/74 % d'hommes

Chiffre d'affaires 2011 : 191,3 M€

Résultat net 2011 : -7,7 M€

Constat :

- la direction veut supprimer 10 % des effectifs de la SNC L'Equipe ;

- la suppression des effectifs est égale au nombre total de salariés travaillant à *France Football* (46 salariés).

## **EVOLUTION DES BUDGETS DE LA FABRICATION ET DE LA RÉDACTION À LA BAISSÉ**

En diminution permanente depuis 2006.

Politique d'économies au niveau de l'emploi depuis le plan 2009-2010.

Départs importants de salariés au niveau de la SNC L'Equipe et des imprimeries dans le cadre des plans sociaux (CATS, RECAPP).

Remise en cause des positionnements professionnels de salariés de *France Football* et de *L'Equipe* issus des accords de 2004 et 2005.

Quelles sont les évolutions professionnelles proposées aux 46 salariés du groupe L'Equipe dans l'hypothèse développée par le projet de réorganisation de la SNC L'Equipe ?

## **IMPACT SUR LE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL**

Sur la période cumulée 2006/2011 le résultat opérationnel global fait apparaître :

- pertes : 3,9 M€
- bénéfices : 44,7 M€

Déduction des pertes sur les bénéfices constatés équivalent à un bénéfice de 40,8 M€ sur la période 2006/2011.

Ce bénéfice global 2006/2011 prend en compte le plan d'économies mis en œuvre sur 2009 et 2010, à hauteur de 8 M€.

Le résultat opérationnel de ce document débute à partir de 2006. Par exemple, il serait souhaitable d'analyser le montant des bénéfices de la SNC L'Equipe depuis l'année 2000.

Quelle a été l'utilisation des 40,8 M€ de bénéfices constatés sur cette période ? Quelle a été l'utilisation des éventuels bénéfices sur la période 2000/2006 ?

Quels investissements ont été réalisés avec le montant de ces bénéfices ?

Quelle est la part du reversement de ces bénéfices au niveau de la Holding ou du groupe Amaury ?

Quels sont les investissements hors médias réalisés par le groupe Amaury depuis 2006 ?

Doit-on comprendre que l'investissement réalisé sur la TVHD, entre autres, a pu se concrétiser grâce au montant de ce bénéfice ?

Doit-on comprendre que les efforts des salariés pendant toute cette période permettant au groupe Amaury de dégager des bénéfices conséquents se traduisent par un PSE et la suppression de 46 emplois ?

## **SCÉNARIO STATU QUO**

Le scénario statu quo présenté sur la base d'un déficit chronique reste contestable.

L'évolution du résultat opérationnel 2006/2011 de la SNC L'Equipe prouve que les fluctuations d'un exercice à l'autre ne se traduisent pas forcément par un déficit systématique (voir exercice 2010) pour plusieurs raisons :

- le plan d'économies 2009/2010 s'est poursuivi sur les exercices suivants ;
- l'analyse se base l'exercice 2011, année impaire et peu riche en événements sportifs ;
- au vue des suppressions d'emplois réalisées dans les sites d'impression du groupe Amaury et de la fermeture de certains d'entre eux, la projection en terme d'économies avancées par la direction paraît sous-évaluée.
- la politique tarifaire, comparée à celle de la concurrence, permet des ajustements à la hausse en capacité de combler de susceptibles baisses de diffusion ; ne serait-il pas opportun d'utiliser ce levier avant tout ?
- rien ne permet d'établir que la projection en terme de diffusion réalisée sur les exercices 2012, 2013 et 2014 subira une perte constante de - 4% à - 5% d'une année à l'autre : Mondial de handball en 2013, JO d'hiver et coupe du monde de football en 2014...
- les autres secteurs d'activités hors médias acquis grâce aux bénéfices réalisés avec l'ensemble des publications du groupe Amaury sont-ils bénéficiaires ? Dans ce cas, il apparaîtrait normal qu'ils viennent compenser les éventuelles

pertes constatées sur les secteurs traditionnels du groupe Amaury.

Le document précise que les « données présentées concernant les projections 2012 sont celles étudiées en novembre 2011 pour l'exercice budgétaire 2012. Elles n'ont pas été modifiées ci-dessous, et ce malgré plusieurs éléments intervenus sur le premier semestre qui font pressentir une dégradation du résultat, notamment une moins bonne performance de diffusion ».

Cette projection ne prend pas en compte les résultats de diffusion suite à l'Euro de football, au Tour de France, aux Jeux Olympiques et aux transferts du PSG. Cette projection est donc sujette à caution du fait que les chiffres avancés en termes de diffusion et de publicité ne reflètent pas la réalité.

Il apparaît que la très riche actualité du mois de juin (tant politique que sportive) ait profité au groupe Amaury. Selon les chiffres transmis à l'OJD, les éditeurs des sept quotidiens nationaux et *Le Parisien* ont tous enregistré une augmentation de leur diffusion France payée qui comprend les ventes au numéro (kiosques et maisons de la presse), les abonnements et les ventes par tiers (hôtels et compagnies aériennes notamment). Il s'agit de la plus forte progression depuis juin 2007.

Cependant pour le mois de juillet, le groupe Amaury enregistre les chiffres suivants :

- *Aujourd'hui en France* : + 6,66 % ;
- *Le Parisien* : -0,91 % ;
- *L'Equipe* : -3,61 %.

De plus, la revendication du SPQN sur une juste rétribution des moteurs de recherche utilisant les contenus des quotidiens de presse quotidienne pourrait aboutir dans le cadre d'une loi. L'application de cette loi pourrait permettre aux éditeurs de disposer d'une manne supplémentaire qui n'est pas intégrée dans la projection de ce document.

## RÉUSSIR LE VIRAGE DU PLURIMÉDIA

« Imaginer et mettre en œuvre de nouvelles offres plurimédias pour les clients, offrant une cohérence éditoriale renforcée et des solutions print et digitales en réponse aux attentes des lecteurs... »

Qui pourrait s'opposer à un tel postulat ? Là où le bas blesse c'est que vous souhaitez faire plus, faire mieux avec des effectifs réduits.

Cette volonté de « réussir le virage du plurimédia », nous ne la refusons pas. Au contraire notre syndicat s'est déjà positionné auprès de M. Carli et de vous-mêmes comme de fidèles défenseurs de cette conception.

Le document indique : « Offrir des passerelles aux salariés du groupe, au titre de la mobilité interne, vers ces nouvelles activités ». Cette logique s'oppose au PSE.

La mise en œuvre d'une GPEC, revendiquée officiellement par Info'Com-CGT lors du CE du 31 juillet 2012, sera en capacité de déterminer le périmètre stratégique de ces nouvelles offres plurimédias, de proposer des nouveaux métiers en adéquation avec cette volonté politique et, enfin, de proposer dans le cadre d'une mobilité interne des plans de formations favorisant ces nouveaux positionnements professionnels.

L'entêtement à promouvoir, en amont à ce défi, un PSE est un risque insensé qui aura un effet contre-productif pour l'entreprise et ses salariés dans la réussite de cet important enjeu stratégique.

Avez-vous prévu l'émergence de nouveaux métiers ?

Quel est le plan de formation prévu pour mener à bien ce projet ambitieux ?

Quel est le nombre de salariés travaillant déjà dans ces services ?

« A terme », à combien estimez-vous le nombre de salariés nécessaires pour relever ce défi ?

Quelles sont les options retenues pour les salariés de la SNC L'Equipe travaillant actuellement dans d'autres services (mobilité et transversalité) ?

Prévoyez-vous des embauches nouvelles ?

## AVOIR DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT HORS-MÉDIAS

« ... L'équipe doit engager une stratégie de développement de ses activités sur son cœur de métier média... mais elle doit également entamer une réflexion inévitable sur les axes de diversification en dehors des médias qui lui sont possibles... »

« ... Trois priorités :

- offre aux entreprises : développer une offre de prestations L'Equipe à destination des entreprises (conférences, formations, newsletters, club...) à travers une structure dédiée ;
- pratique sportive : proposer un éventail de contenus, conseils et services à destination des pratiquants (coaching, ouvrages, assurances...);
- sports émergents : positionner l'Equipe sur les sports émergents, dérivés de sports existants afin de participer au développement de la notoriété et de la pratique de certaines disciplines. »

Argumentaire équivalent à celui développé ci-dessus.

Avez-vous prévu l'émergence de nouveaux métiers ?

Quel est le plan de formation prévu pour mener à bien ce projet ambitieux ?

Quel est le nombre de salariés travaillant déjà dans ces services ?

A terme, à combien estimez-vous le nombre de salariés nécessaires pour relever ce défi ?

Quelles sont les options retenues pour les salariés de la SNC L'Equipe travaillant actuellement dans d'autres services (mobilité et transversalité) ?

Prévoyez-vous des embauches nouvelles ?

## RÉDUIRE LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT

Modification des formats : économie globale estimée à 0,8 M€.

Quel est le budget consacré à l'achat papier au niveau du groupe Amaury ?

Quelle est la part budgétaire annuelle consacrée par le groupe Equipe pour l'achat papier ?

Le scénario statu quo avance une augmentation du prix du papier (3 % en 2013 et 4 % en 2014) : la baisse de la diffusion et la modification des formats doivent avoir un impact sur les dépenses. Le scénario statut quo n'est-il pas excessif concernant les pertes prévisibles ? Ce même scénario n'est-il pas sous-évalué concernant le montant des économies prévisibles ?

Plan de réorganisation des imprimeries de province : économie globale estimée à 2,9 M€.

Fermeture de l'imprimerie Ouest Print et rapatriement sur CILA : quel impact sur la masse salariale et sur les coûts de fabrication dans le cadre de cette évolution ?

L'évaluation des économies à date est-elle cohérente et n'est-elle pas sous-évaluée ?

Meilleure maîtrise des budgets : il est indiqué dans le document que le plan d'économies 2009-2010 avait permis une économie de 3,3 M€. Cette politique s'est poursuivie en 2011, 2012 et sera poursuivie pour les exercices suivants.

Vous prévoyez une économie à hauteur de 0,4 M€, est-ce cohérent en regard des chiffres avancés dans le cadre du plan d'économies 2009-2010 ?

Nous émettons des réserves sur le montant global des économies réalisées dans le tableau « Impact 2014 cumulé ». L'ensemble des mesures fait apparaître une économie globale de 7,7 M€.

Vous présentez les projections sur le résultat opérationnel. Doit-on le comprendre de la manière suivante ?

	Scénario « statu quo »	Projection économies	Différentiel
2009	- 1,2	3,3	
2010	7,1		
2011	- 2,7	???	
2012 b	- 5,9	1,6	- 4,3
2013 p	- 12,2	6,0	- 6,2
2014	- 10,6	7,7	- 2,9



A l'heure actuelle rien ne permet de pouvoir prendre pour « argent comptant » les projections d'une situation catastrophique avancées dans le « scénario statu quo ».

De même, le train des mesures d'économies « drastiques » sont-elles en adéquation avec les chiffres que vous avancez ? L'ensemble de ces mesures d'économies ne sont-elles pas sous-évaluées ?

Il s'agit d'éléments d'une importance extrême puisque ces projections vous permettent de vouloir imposer un plan social d'une extrême violence.

Une contre-expertise sous l'égide du Comité d'entreprise est nécessaire pour analyser dans le détail les projections chiffrées que vous avancez et la conclusion désastreuse pour l'emploi que vous en tirez.

## CULTURE ET HOMMES

Il est plus que dommageable que ce point essentiel fasse l'objet d'un contenu aussi pauvre. Ces quelques lignes prônent l'audace. La direction ne fait pas preuve d'audace pour motiver ses salariés à s'investir dans le défi des nouveaux métiers, des nouveaux positionnements professionnels et des évolutions liées au numérique. Aucun chiffre et aucun plan d'action précis. Bref, de la « phrasologie » habituelle pour habiller un plan social mortifère en terme d'emplois.

Votre annonce d'un PSE rejeté en masse par une très large majorité de salariés est une voie sans issue qui bridera l'élan nécessaire qui doit animer chaque salarié pour relever les défis qui nous attendent avec les immenses possibilités qu'offre le numérique.

Le projet de réorganisation doit s'appuyer sur une véritable GPEC permettant de développer de nouvelles compétences pour les salariés déclinant ainsi un avenir pérenne pour l'entreprise.

## PROJET DE RÉORGANISATION (CHIFFRES GLOBAUX)

	Existant	Projet
<b>Direction de la rédaction</b>	55	- 14 postes (- 25 %)
<b>Journalistes</b>	244	- 23 postes (- 9 %)
<b>Employés</b>	44	- 9 postes (- 20 %)
<b>Cadres administratifs</b>	11	- 0 poste (- 0%)

## FRANCE FOOTBALL

Pourquoi le budget Promo/Comm/Dev est-il de 2,3 millions d'euros pour 2012 alors que celui de la SNC est seulement de 5,5 millions pour 2011 ?

Peut-on recréer l'envie en diminuant le nombre de parution ? N'est-ce pas le contenu qui crée l'envie ?

Est-ce l'offre (deux parutions) qui est supérieure à la demande ? Ou plutôt, avec la multiplication de jours de matches dans la semaine, est-ce les dates de sortie du titre qui ne sont plus adaptées ?

L'état monopolistique de France Football n'a-t-il « endormi » la direction ?

On constate une suppression de 39 % des postes journalistes contre 12 % seulement dans l'encadrement à France Football ? Ce n'est pas cohérent avec la suppression d'une parution.

Pourquoi le plan de relance n'est-il pas évalué au bout de deux années (une « impaire » et l'autre « paire ») pour être plus en adéquation avec le rythme du football ? Le bilan souhaité du premier semestre 2013 ne servirait-il pas à faire disparaître le titre ?

## EFFECTIFS DÉTAILLÉS DANS LA TRANCHE D'ÂGE DES 55 ANS ET PLUS

Constat (77 salariés) : 11 cadres ; 6 employés ; 59 journalistes ; 1 ouvrier.

Quel est le nombre de salariés proches de la retraite (plus de 59 ans) ?

Quel est le nombre de salariés pouvant prétendre à un départ à 60 ans à taux plein dans le cadre de la nouvelle réforme ?

Quel est le nombre de salariés pouvant prétendre à une retraite à taux plein à compter de 62 ans ?

Quelles sont les mesures prévues par la direction pour accompagner les salariés souhaitant prendre leur retraite ?

### **L'Hôpital qui se fout de la charité...**

**La SNC L'Equipe se plaint, aujourd'hui et pour justifier son plan, du développement de la concurrence dans la presse mais aussi avec les médias numériques. Pourtant, le groupe Amaury a développé lui-même la concurrence lorsqu'il a créé SDVP face à Presstalis, lorsque les informations ont été mises gratuitement sur ses sites Internet, lorsqu'il a créé Rugby Hebdo et Aujourd'hui Sport pour contrer la concurrence...**